

Catégorie Scotia de rendement à court terme

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds

Période close le 31 décembre 2014

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds contient les principales données financières, mais ne contient pas les états financiers annuels complets du Fonds. Si vous n'avez pas reçu d'exemplaire des états financiers annuels avec le présent rapport, vous pouvez en obtenir un gratuitement en composant le 1 800 268-9269, en visitant notre site Web à l'adresse www.fondsscotia.com ou celui de SEDAR à l'adresse www.sedar.com ou en nous écrivant à l'adresse suivante : 1832 Asset Management L.P., 1 Adelaide St. E., 28th Floor, Toronto (Ontario) M5C 2V9.

Les porteurs de titres peuvent également obtenir, par un des modes susmentionnés, un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration, du dossier de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille du Fonds.

Gestion d'actifs 1832 S.E.C. est le gestionnaire (le « gestionnaire ») du Fonds. Dans le présent document, les termes « nous », « notre », « nos » et « gestionnaire » désignent Gestion d'actifs 1832 S.E.C., et « Fonds » désigne la Catégorie Scotia de rendement à court terme

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

Certaines rubriques du présent rapport, notamment la rubrique « Événements récents », peuvent contenir des énoncés prospectifs au sujet du Fonds et des fonds sous-jacents (le cas échéant), y compris des énoncés relatifs à leur stratégie, à leurs risques, à leur rendement prévu, à leur situation et aux événements. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés de nature prévisionnelle qui dépendent de conditions ou d'événements futurs ou qui s'y rapportent, ou qui contiennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « planifier », « croire », « estimer », « projeter » ainsi que d'autres termes semblables ou les formes négatives de ces termes.

En outre, tout énoncé concernant le rendement futur, les stratégies ou les perspectives, ainsi que les mesures futures que pourrait prendre le Fonds, est également considéré comme un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont fondés sur les prévisions et les projections actuelles à l'égard d'éléments généraux futurs concernant l'économie, la politique et les marchés, comme les taux d'intérêt, les taux de change, les marchés boursiers et financiers et le contexte économique général; dans chaque cas, on suppose que les lois et règlements ainsi que les impôts applicables ne font l'objet d'aucune modification. Les prévisions et les projections ayant trait à des événements futurs sont fondamentalement exposées, entre autres, à des risques et incertitudes, dont certains peuvent s'avérer imprévisibles. Par conséquent, les hypothèses relatives à la conjoncture économique future et à d'autres facteurs peuvent se révéler inexactes à une date ultérieure.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties du rendement futur, et les événements réels pourraient différer sensiblement de ceux mentionnés de manière implicite ou explicite dans tout énoncé prospectif du Fonds. Divers facteurs importants peuvent expliquer ces écarts, notamment la conjoncture économique et politique et les conditions des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, comme les taux de change et les taux d'intérêt, les activités des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, l'évolution des relations entre gouvernements, les procédures juridiques ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Nous insistons sur le fait que la liste de facteurs importants qui précède n'est pas exhaustive. Certains de ces risques et incertitudes et d'autres facteurs sont décrits dans le prospectus simplifié du Fonds sous la rubrique « Risques spécifiques aux organismes de placement collectif ».

Nous invitons le lecteur à considérer avec une attention particulière ces facteurs, entre autres, avant de prendre une décision de placement. Nul ne devrait se fier outre mesure aux énoncés prospectifs. De plus, il importe de savoir que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds, et que les énoncés prospectifs ne s'appliquent qu'en date du présent rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Rapport de la direction sur le rendement du Fonds

Objectifs et stratégies de placement

Le Fonds a pour objectif de produire un revenu et d'assurer la liquidité tout en maintenant un degré élevé de sécurité en ayant une exposition aux titres à revenu fixe à court terme de qualité supérieure émis par le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et les administrations municipales du Canada, les banques à charte, les sociétés de fiducie et les sociétés canadiennes, ou en investissant dans ces titres.

Le Fonds procédera à ses investissements de l'une ou de plusieurs manières suivantes : investir directement dans les titres à revenu fixe susmentionnés, investir dans des parts du Fonds Scotia du marché monétaire (le « fonds sous-jacent ») et investir dans des parts d'un fonds S.E.C. qui utilise des contrats à terme de gré à gré ou d'autres instruments dérivés pour obtenir une participation au rendement d'un fonds de référence qui est un fonds du marché monétaire.

Le Fonds, lorsqu'il investit directement dans de tels titres, et le fonds sous-jacent investissent généralement dans des titres à échéance maximale d'un an. Le Fonds et le fonds sous-jacent investissent dans des titres notés R1 (bas) ou supérieur par

Dominion Bond Rating Service Limited (« DBRS ») ou de façon équivalente par autre agence de notation reconnue. La durée moyenne à l'échéance des placements du fonds sous-jacent peut varier de 30 à 90 jours.

Le Fonds, lorsqu'il investit directement dans de tels titres, et le fonds sous-jacent utilisent les taux d'intérêt, les courbes de taux et l'analyse de solvabilité pour choisir les placements et pour gérer la durée moyenne à l'échéance des placements du Fonds et du fonds sous-jacent. Le Fonds peut investir tout ou une partie de son actif dans des parts d'un fonds S.E.C. qui peut conclure des contrats à terme de gré à gré aux termes desquels il achète ou vend des titres de capitaux propres canadiens, ou conclure d'autres opérations sur instruments dérivés afin d'obtenir une exposition à un autre fonds. Le Fonds peut également investir directement dans un fonds sous-jacent ou dans des titres semblables à ceux que le fonds sous-jacent détient lorsque le conseiller en valeurs est d'avis qu'il serait avantageux pour les porteurs de titres de le faire. Au départ, il n'est pas prévu que le Fonds investisse dans un fonds S.E.C.

Risque

Le risque général de placement dans le Fonds demeure le même que celui indiqué dans le prospectus simplifié du Fonds. Le Fonds convient aux investisseurs qui cherchent à préserver le capital, qui recherchent un placement prudent liquide à revenu fixe, qui souhaitent pouvoir changer pour d'autres fonds de catégorie société, qui ont une faible tolérance au risque et qui investissent à court terme.

Résultats

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 (la « période »), le rendement total des actions de série M de la Catégorie Scotia de rendement à court terme (le « Fonds ») s'est établi à 1,22 %. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais de gestion et des charges, contrairement à ceux de l'indice de référence du Fonds, qui traduisent l'évolution d'un indice ne comportant ni frais ni charges.

Pour la même période, le rendement de l'indice des bons du Trésor à 60 jours FTSE TMX Canada, indice de référence général du Fonds, a été de 0,91 %. Nous avons établi une comparaison avec cet indice pour aider à la compréhension du rendement du Fonds par rapport à celui de l'ensemble du marché.

Le rendement du Fonds a été supérieur à celui de son indice de référence général. La durée moyenne à l'échéance du Fonds supérieure à celle de l'indice de référence a contribué au rendement. La diversification grâce aux obligations à taux variable et aux obligations à court terme a contribué au rendement. Cette stratégie a été bénéfique au Fonds, les obligations de société ayant été émises à des taux supérieurs à ceux des billets de trésorerie comparables. Nous avons également accru notre diversification en investissant dans les titres d'autres émetteurs, qui sont entrés sur le marché au deuxième semestre.

La Banque du Canada n'a pas modifié sa politique de taux d'intérêt en 2014. La courbe des taux du marché monétaire s'est

d'abord aplatie légèrement, puis elle s'est accentuée en raison de rumeurs croissantes d'une possible baisse des taux d'intérêt de la Banque du Canada au second trimestre. Les marchés des actions sont devenus plus volatils et ont décliné au deuxième semestre de la période, ce qui a poussé les investisseurs à privilégier la qualité et créé une forte demande pour les bons du Trésor en décembre. Afin de répondre à la demande, la Banque du Canada a accru l'offre par trois nouvelles émissions de bons du Trésor. L'écart entre, d'une part, les acceptations bancaires, les billets de trésorerie, les obligations à taux variable et les obligations à court terme et, d'autre part, les bons du Trésor a commencé à s'élargir. Du milieu à la fin de la période, le Fonds a continué d'investir dans des obligations à taux variable et dans des billets de trésorerie. Les émetteurs ayant commencé à émettre des obligations de sociétés à long terme plutôt que des billets de trésorerie à court terme, le Fonds a augmenté son exposition aux titres gouvernementaux vers la fin de la période. Vers la fin de la période, la courbe des taux des obligations du Trésor a repris la même forme qu'au début de la période, mais l'écart des obligations provinciales, des acceptations bancaires et des autres titres s'est étendu.

Certaines séries du Fonds peuvent, le cas échéant, verser des distributions selon un taux établi occasionnellement par le gestionnaire. Si le montant global des distributions versées par une série est supérieur à la tranche du bénéfice net et des gains en capital nets réalisés attribués à la série en question, l'excédent constitue un remboursement de capital. Le gestionnaire estime que ce remboursement de capital n'a pas d'incidence importante sur la capacité du Fonds à mettre en œuvre sa stratégie de placement et à atteindre ses objectifs de placement.

La valeur liquidative du Fonds a augmenté de 1,2 %, passant de 152 907 \$ au 31 décembre 2013 à 154 778 \$ au 31 décembre 2014. Cette hausse s'explique par un résultat des placements de 1 871 \$. Le résultat des placements du Fonds comprend des revenus et des charges qui fluctuent d'un exercice à l'autre en raison des activités du portefeuille. Les charges du Fonds ont diminué par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison des variations de l'actif net moyen et de l'activité du portefeuille. Ses revenus ont également diminué par rapport à l'exercice précédent, car des changements sont intervenus dans ses placements porteurs de revenu.

Événements récents

Le conseiller en valeurs ne s'attend pas à une hausse rapide des taux d'intérêt en 2014, contrairement à 2013. Une hausse des taux d'intérêt ne durera vraisemblablement pas sans une augmentation semblable de la croissance et de l'inflation. De plus, le conseiller en valeurs doute qu'une croissance du produit intérieur brut puisse s'accompagner longtemps d'une baisse du taux d'inflation. Il croit que les marchés mondiaux des capitaux demeureront sensibles aux données économiques, ce qui pourrait influencer sur le rythme et le moment de la réduction du programme d'assouplissement quantitatif de la Fed. Le conseiller en valeurs croit également que quelques facteurs de risque importants pourraient contribuer à une hausse soudaine et rapide des taux d'intérêt. Ces facteurs de risque sont les suivants : une reprise

économique plus rapide que prévu, une forte amélioration des chiffres de l'emploi et de la confiance des consommateurs ou une hausse inattendue de l'inflation. D'autres obstacles éventuels à la croissance économique et à la réduction du programme de la Fed sont l'irrégularité persistante des commandes de biens durables, les faibles ventes chez les détaillants américains et les problèmes liés à la loi américaine sur les soins accessibles à tous (Affordable Care Act).

Transition aux Normes internationales d'information financière

En date du 1^{er} janvier 2014, le Fonds a adopté les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board, comme l'exigent les lois canadiennes sur les valeurs mobilières et le Conseil des normes comptables du Canada. Antérieurement, le Fonds préparait ses états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR du Canada ») définis dans la Partie V du *Manuel de CPA Canada*. Le Fonds a systématiquement appliqué les méthodes comptables utilisées pour la préparation de ses états de la situation financière d'ouverture en IFRS au 1^{er} janvier 2013 et de toutes les périodes présentées, comme si ces méthodes avaient toujours été utilisées. Les notes annexes font état de l'incidence du passage des PCGR du Canada aux IFRS sur la situation financière présentée par le Fonds.

Opérations avec des parties liées

Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia ») et une partie liée au Fonds. De plus, la Banque Scotia détient la totalité de Scotia Capitaux inc. (« SCI »), qui est une partie liée au Fonds.

Les ententes décrites ci-dessous constituent des opérations avec des parties liées :

Frais de gestion

Le Fonds paie au gestionnaire des frais de gestion qui peuvent varier selon chaque série du Fonds. Les frais de gestion comprennent les frais portant sur la gestion du Fonds, les analyses des placements, les recommandations et les décisions de placement pour le Fonds, l'organisation du placement des titres du Fonds, le marketing et la promotion du Fonds et la prestation ou l'organisation d'autres services. Le Fonds a payé des frais de gestion de 45 \$ (74 \$ au 31 décembre 2013).

Frais d'administration à taux fixe et charges d'exploitation

Le gestionnaire paie certaines charges d'exploitation du Fonds. Ces charges comprennent les droits de dépôt réglementaires et les autres charges d'exploitation courantes, notamment les frais de tenue des registres, de comptabilité et d'évaluation du Fonds, les droits de garde, les honoraires d'audit, les frais juridiques, les coûts de préparation et de distribution des rapports annuels et semestriels, des prospectus, des aperçus du Fonds et des états financiers, et les documents destinés aux investisseurs. En contrepartie, le Fonds paie des frais d'administration à taux fixe au

gestionnaire (les « frais d'administration à taux fixe »). Les frais d'administration à taux fixe sont calculés et comptabilisés chaque jour et payés mensuellement.

Outre les frais d'administration à taux fixe, le Fonds paie également certaines charges d'exploitation directement (les « autres frais du Fonds »). Les autres frais du Fonds peuvent inclure, par exemple, les frais liés au conseil d'administration de la société de placement à capital variable et au CEI du Fonds ou les frais liés à la conformité aux Normes internationales d'information financière. Voir le prospectus simplifié du Fonds pour obtenir la liste complète des autres frais du Fonds.

Le Fonds a payé des frais d'administration à taux fixe de 77 \$ pour la période (77 \$ pour la période close le 31 décembre 2013).

Le gestionnaire peut, pour certaines années et dans certains cas, décider d'absorber une partie des frais d'administration à taux fixe d'une série ou des autres frais du Fonds. Le gestionnaire peut cesser ces absorptions à tout moment et sans préavis.

Autres frais

Nos sociétés affiliées peuvent recevoir des honoraires ou réaliser des marges en rapport avec divers services offerts au Fonds, ou avec des opérations effectuées avec le Fonds, comme les opérations bancaires et de courtage, le prêt de titres, les opérations de change et les transactions sur instruments dérivés. Nous, ou nos sociétés affiliées, pouvons réaliser un gain de change lorsque les porteurs échangent des parts de séries de fonds libellées dans des monnaies différentes. Le Fonds a également des comptes bancaires et des clauses de découvert auprès de la Banque Scotia pour lesquels la Banque Scotia peut percevoir des frais.

Comité d'examen indépendant

Conformément au *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-107 »), le gestionnaire a créé un comité d'examen indépendant (le « CEI ») dont le rôle est d'examiner les cas de conflits d'intérêts soumis par le gestionnaire au nom du Fonds et, le cas échéant, de formuler des recommandations ou de donner son approbation. Le CEI a la responsabilité de surveiller, conformément au Règlement 81-107, les mesures prises par le gestionnaire lorsque celui-ci est en situation de conflit d'intérêts réel ou perçu.

Le CEI est composé de cinq membres, tous indépendants du gestionnaire. Le 31 octobre 2014, le nombre de membres du CEI est passé de six à cinq, le mandat de l'un des membres s'étant terminé. À chaque exercice, le CEI prépare et soumet un rapport aux porteurs de titres décrivant son organisation et ses activités. Ce rapport peut être obtenu sur le site Web du gestionnaire à l'adresse www.fondsscotia.com.

La rémunération du CEI et ses frais raisonnables sont prélevés sur l'actif du Fonds et l'actif des autres fonds d'investissement pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. La rémunération se compose essentiellement d'une provision annuelle pour honoraires et de jetons de présence pour chaque participation à une réunion du CEI. Le président du CEI a droit à

une rémunération supplémentaire. Les frais du CEI peuvent inclure des primes d'assurance, des frais de déplacement et des débours raisonnables.

Le CEI a donné les directives permanentes suivantes au Fonds relativement aux opérations avec des parties liées :

- paiement de commissions de courtage et de marges à des courtiers liés pour l'exécution de transactions sur titres à titre de placeur pour compte et de placeur principal pour le compte du Fonds (les « commissions de courtage »);
- achat ou vente de titres d'un émetteur auprès d'un autre fonds de placement géré par le gestionnaire (les « opérations entre fonds »);
- investissement dans des titres d'émetteurs pour lesquels un placeur lié a agi à titre de placeur lors du placement de ces titres et durant les 60 jours suivant la fin de ce placement (le « placement de titres »);
- exécution d'opérations de change avec Scotia Capitaux inc. pour le compte du Fonds;
- achat de titres d'un émetteur étant une partie liée;
- passation de contrats d'instruments dérivés de gré à gré au nom du Fonds avec La Banque de Nouvelle-Écosse (une contrepartie liée).

Le gestionnaire est tenu d'informer le CEI de tout manquement à l'une des exigences des directives permanentes. Celles-ci stipulent notamment que la décision de placement relative à une opération avec une partie liée : a) doit être prise par le gestionnaire sans aucune influence de la part d'une entité liée au gestionnaire et sans tenir compte d'aucune société associée ou affiliée au gestionnaire, b) doit représenter l'appréciation professionnelle du gestionnaire, sans aucune autre considération que l'intérêt du Fonds et c) doit être prise conformément aux politiques et aux procédures écrites du gestionnaire. Les opérations exécutées par le gestionnaire dans le cadre des directives permanentes sont par la suite examinées par le CEI pour un contrôle de conformité.

Au cours de la période, le Fonds ne s'est pas appuyé sur les directives permanentes du CEI en ce qui concernait les opérations avec des parties liées.

Principales données financières

Les tableaux qui suivent présentent les principales données financières du Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats pour les périodes indiquées. Ces données sont fournies conformément à la réglementation et il est possible que ces chiffres ne s'additionnent pas, puisque l'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités est fondée sur le nombre moyen de parts en circulation au cours de la période et que tous les autres montants sont établis selon le nombre réel de parts en circulation au moment pertinent. Les notes afférentes aux tableaux figurent à la fin de la rubrique « Principales données financières ».

Les actions de série M sont offertes aux investisseurs qui ont signé une convention de gestion carte blanche avec le gestionnaire ou avec Scotiatrust.

Actif net par action du Fonds¹

Actions de série M

	2014	2013	2012*	2011	2010
Actif net à l'ouverture de la période ¹	\$ 10,15	10,06	10,00	-	-
Augmentation (diminution) liée aux activités :					
Total des revenus	\$ 0,13	0,14	0,09	-	-
Total des charges	\$ (0,01)	(0,01)	(0,03)	-	-
Gains (pertes) réalisés pour la période	\$ -	-	-	-	-
Gains (pertes) latents pour la période	\$ -	0,00	-	-	-
Augmentation (diminution) totale liée aux activités²	\$ 0,12	0,13	0,06	-	-
Distributions :					
Revenus nets de placement (hors dividendes)	\$ -	-	-	-	-
Dividendes	\$ -	-	-	-	-
Gains en capital	\$ -	(0,05)	-	-	-
Remboursement de capital	\$ -	-	-	-	-
Total des distributions³	\$ -	(0,05)	-	-	-
Actif net à la clôture de la période¹	\$ 10,27	10,15	10,06	-	-

* La série M a été lancée le 25 juin.

¹ Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par titre présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative calculée pour établir le prix des titres du Fonds. Cet écart est dû aux exigences du *Manuel de CPA Canada* (« IFRS »), et peut entraîner une différence entre la valeur des titres détenus par le Fonds (calculée conformément aux IFRS) et la valeur de marché utilisée pour déterminer la valeur liquidative du Fonds aux fins d'achat, de transfert et de rachat de parts du Fonds (la « valeur liquidative aux fins d'établissement du prix »). La valeur liquidative aux fins d'établissement du prix par part à la clôture de la période est présentée à la rubrique « Ratios et données supplémentaires ». Les données de 2012 et antérieures ont été établies conformément à la Partie V du *Manuel de CPA Canada* (normes comptables pré-basculement), et celles postérieures à 2012 ont été établies conformément à la Partie I du *Manuel de CPA Canada* (Normes internationales d'information financière).

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution liée aux activités est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées en espèces ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires

Actions de série M

	2014	2013	2012	2011	2010
Total de la valeur liquidative (en milliers) ¹	\$ 155	153	151	-	-
Nombre d'actions en circulation (en milliers) ¹	15	15	15	-	-
Ratio des frais de gestion ²	% 0,09	0,27	0,69	-	-
Ratio des frais de gestion, hors charges abandonnées ou prises en charge ²	% 0,81	0,84	0,74	-	-
Ratio des frais d'opérations ³	% -	-	-	-	-
Taux de rotation du portefeuille ⁴	% -	1,35	221,74	-	-
Valeur liquidative par action	\$ 10,27	10,15	10,06	-	-

¹ Données à la date de clôture de la période indiquée.

² Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges de la période indiquée, hors commissions et autres coûts de transactions, de chaque série du Fonds et des fonds sous-jacents, le cas échéant, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de la période.

³ Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions de courtage et autres coûts de transactions du portefeuille exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.

⁴ Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations payables par le Fonds sont élevés au cours d'un exercice, et plus il est probable qu'un investisseur réalisera des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont calculés quotidiennement et payés chaque mois. Les frais de gestion comprennent les frais portant sur la gestion du Fonds, les analyses des placements, les recommandations et les décisions de placement pour le Fonds, l'organisation du placement des titres du Fonds, le marketing et la promotion du Fonds et la prestation ou l'organisation d'autres services.

Les frais de gestion des parts de série I sont négociés et payés directement par l'investisseur, le cas échéant, et non par le Fonds.

Le gestionnaire peut, à son gré, absorber les frais de gestion et les frais d'exploitation que devraient autrement payer certaines séries. Le gestionnaire peut cesser ces absorptions en tout temps et sans préavis.

La répartition des services reçus en contrepartie des frais de gestion pour chaque série s'établit comme suit, en pourcentage des frais de gestion :

	Frais de gestion maximums (%)	Répartition des services	
		Rémunération des courtiers (%)	Autres* (%)
Série M	0,50	–	100,00

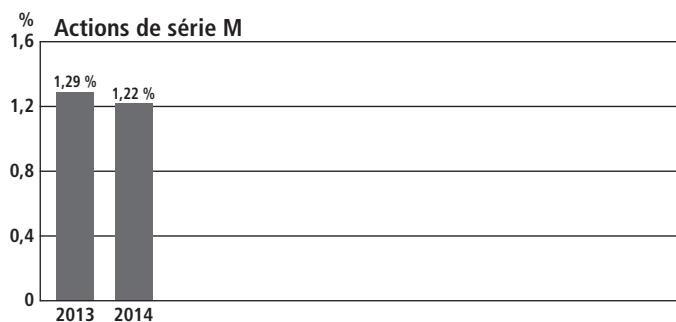
* Comprend tous les frais de gestion, de conseil en placement et d'administration générale ainsi que les honoraires de fiduciaire et la marge sur la rémunération du gestionnaire.

Rendement passé

Les rendements passés de toutes les séries sont présentés ci-après; ils ne sont pas nécessairement indicatifs du rendement futur du Fonds. L'information présentée est fondée sur l'hypothèse que les distributions du Fonds effectuées au cours des périodes visées ont été réinvesties en totalité dans des parts additionnelles du Fonds. De plus, cette information ne tient pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de distribution ni d'autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements.

Rendements annuels

Le graphique ci-après présente le rendement annuel de toutes les séries et la variation du rendement du Fonds d'une année à l'autre. Il indique, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, le dernier jour de l'année, d'un placement effectué le premier jour de chaque année pour cette série.



Rendements annuels composés

Le tableau suivant présente une comparaison du rendement annuel composé du Fonds avec celui de l'indice général des bons du Trésor à 60 jours FTSE TMX Canada pour les périodes indiquées closes le 31 décembre 2014.

		1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis sa création
Actions de série M	%	1,22	–	–	–	1,25
Indice des bons du Trésor à 60 jours FTSE TMX Canada	%	0,91	–	–	–	0,94

L'indice des bons du Trésor à 60 jours FTSE TMX Canada est une mesure du rendement global des bons du Trésor à 60 jours émis par le gouvernement fédéral du Canada.

Voir la rubrique « Résultats » pour une analyse du rendement du Fonds comparativement à celui de l'indice.

Aperçu du portefeuille

Cet aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations courantes du Fonds. Il est possible d'obtenir les mises à jour trimestrielles, sans frais, en appelant au 1 800 268-9269, ou en visitant le site Web www.fondsscotia.com, 60 jours après la fin du trimestre, ou 90 jours après le 31 décembre, qui marque la fin de l'année civile.

Répartition de l'actif¹

	% de la valeur liquidative ¹
Fonds de quasi-liquidités	99,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,5
Autres actifs et passifs	0,1

Répartition de l'actif du fonds sous-jacent

	% de la valeur liquidative ¹
Obligations de sociétés	56,6
Billets à court terme de sociétés	26,6
Billets à court terme du gouvernement fédéral	14,4
Billets à court terme de gouvernements provinciaux	2,1
Autres actifs et passifs	0,3
Trésorerie	0,0

Principales positions

Émetteur	% de la valeur liquidative¹
Fonds Scotia du marché monétaire, série I	99,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,5

¹ Fondé sur la valeur liquidative aux fins d'établissement du prix; par conséquent, les pondérations présentées dans l'inventaire du portefeuille peuvent différer de celles présentées ci-dessus.

Principales positions du fonds sous-jacent

Émetteur	% de la valeur liquidative¹
Trésorerie et équivalents de trésorerie	99,7

¹ Fondé sur la valeur liquidative aux fins d'établissement du prix; par conséquent, les pondérations présentées dans l'inventaire du portefeuille peuvent différer de celles présentées ci-dessus.



^{MD} Marques déposées de La Banque de Nouvelle-Écosse, utilisées sous licence.